

Et maintenant que fera donc la justice ?

Le 11 juin 2009, Ali Ziri, 69 ans, est décédé à l'hôpital d'Argenteuil suite à son interpellation par la police nationale. A l'époque, le parquet de Pontoise n'a pas souhaité donner suite à cette affaire.

Le 24 juin 2009, une marche pacifique a réuni plus d'un millier de personnes à Argenteuil pour exiger la vérité.

Le 24 juillet 2009, l'Institut médico-légal de Paris rend les conclusions d'une autopsie, qui relève l'existence de 27 hématomes, dont certains ont entre 12 et 17cm de longueur. «Ali Ziri est mort suite à un arrêt cardio-circulatoire d'origine hypoxique, généré par suffocation et appui postérieur dorsal. »

Le 12 octobre 2009, le parquet de Pontoise délivre un réquisitoire supplétif « contre X » pour « violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner ».

En septembre 2010, un nouveau juge d'instruction est désigné.

Le 15 avril 2011, les conclusions de nouveaux examens complémentaires viennent enfin d'être connues: « La reconstitution des faits et expertises anatomopathologiques permettent d'affirmer que l'inefficacité cardiaque constatée aux urgences du CH d'Argenteuil est secondaire à un trouble majeur du rythme cardiaque, lui même secondaire à un épisode hypoxique en rapport avec les manœuvres d'immobilisation et les vomissements itératifs...le manque de

discernement a conduit à des comportements qui n'étaient pas sans conséquence sur l'état de santé de M. Ziri.»

Ces nouveaux éléments confirment que des violences policières sont à l'origine de la mort d'Ali Ziri, chose que les proches et le collectif d'Ali Ziri ont toujours soutenue.

Et maintenant que fera donc la justice ?

A l'occasion du 2e anniversaire de la mort d'Ali Ziri, le collectif Vérité et Justice appelle à un

rassemblement

le 11 juin 2011 à 14h devant le ministère de la Justice, Place Vendôme 75 001 Paris. D'autres collectifs de familles victimes de violences policières, regroupés autour de VV (Vies Volées), seront présents pour exiger vérité et justice. Un rassemblement a lieu le même jour à 12h sur le lieu de l'interpellation d'Ali Ziri (angle des rues Jeanne d'Arc et

Antonin-Georges-Belin à Argenteuil). Départ collectif à la gare d'Argenteuil à 13h.

Un car est prévu.

Soyons nombreux pour exiger la suspension et la mise en examen des policiers impliqués dans la mort du retraité. Notre colère ne pourra s'apaiser que dans la justice !

